

8/1

Embajada del Reino de Marruecos
Madrid



سجادة المملكة المغربية
مدريد

00229-Cry-Mad-1R

Madrid, 14 août 2013

A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Destinataire Principal : Cab /1 - DG8/3

Destinataire CC : Cab/2 - SG/4 - DG7/4 - DG8/1

Objet : Polisario/Poursuite judiciaire en Espagne pour génocide et tortures.

Réf : M/L n° 227/Cry du 11 août 2013.

Suite à l'envoi cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le juge Ruz de l'Audience Nationale Espagnole, qui avait inculpé deux dirigeants du polisarario pour des crimes de génocide et de torture contre la population des camps de Tindouf, a suspendu l'interrogatoire de Brahim Ghali, ancien "ministre de la défense" et de Mahjoub Lincoln, membre de la représentation du polisarario à Madrid.

N'ayant pas pu leur remettre la convocation, le juge Ruz a suspendu l'obtention de déclarations des deux responsables séparatistes jusqu'à ce qu'ils puissent être localisés.

Le Chargé d'Affaires a.i
Mohamed Boulmani



CONFIDENTIEL

MAROCADAM
ARRIVEE DE
N° 3453
14 AOUT 2013